



Résiliation contrat à distance

Par **amar2**, le **26/03/2018 à 09:39**

Bonjour,rrnrAlors je me suis inscrite dans une école à distance, j'ai cru aux mensonges du conseiller de l'école donc je me suis inscrite. Le conseiller m'expliqué qu'il était possible de commencer la formation puis par la suite je pourrais avoir des aides or que c'est faux il faut d'abord envoyé son dossier à pole emploi 15 jours avant chose que je ne savais pas car il ne me la pas précisé.rrnrIl ma mis la pression car c'était la rentrée assez difficile avec apb il me disais qu'il n'y avais pas beaucoup de place qu'il faut se dépêcher etc...rrnrIl connais ma situation je lui ai bien dit que je ne travail pas,avant de m'engager il ma dit ne vous inquiéter pas avec pole emploi on a souvent beaucoup d'aide vous serez remboursé naïve je l'ai cru. pole emploi ne prend pas en charge la formation. J'ai envoyée 2 courrier de résiliation un au directeur et un au conseiller sauf le hic c'est que j'ai passé 3 mois. Il ne me lache plus m'appel, m'envoi des emails en me disant de payer etc..rrnrC'est une force majeure je n'ai rien pour financer la formation, je ne sais plus quoi faire cette situation m'engoisser je ne suis pas bien..rrnrMessage reçu :rrnrnous nous réservons le droit de désactiver l'accès à votre espace de formation en ligne et lancerons unernprocédure pour votre dossier.rnNous vous rappelons qu'en application des Conditions Générales d'Utilisation de votre contrat, que vous avez acceptées,sera en droit de réclamer le règlement intégral des mensualités restantes.rrnrmerci de m'aider svp

Par **morobar**, le **26/03/2018 à 10:12**

Bonjour,rnVous inondez le forum de nombreux messages identiques.rnAlors commencez ^par lire les nombreuses discussions intervenues et n'espérez pas d'autres réponses, car vous prenez les bénévoles ici pour des jambons.

Par **amar2**, le **26/03/2018 à 10:16**

Bonjour,rnrnJ'ai lu j'interviens aussi ne vous inquiétez pas sauf que ma situation n'est pas similaires aux autres.rnrnEt ayez du respect car en aucun cas je prends les bénévoles pour des jambons!!! Je cherche de l'aide tout simplement

Par **amajuris**, le **26/03/2018 à 10:27**

bonjour,rnvous avez posé 9 fois la même question.rnj'ai donc supprimé les autres messages identiques.rnsalutations

Par **morobar**, le **26/03/2018 à 10:28**

Votre situation est exactement la même.rnVous avez signé, on vous demande de payer et vous ne voulez plus.rnJe ne vois pas où vous pouvez faire la distinction avec les centaines de cas similaires au vôtre.rnEt j'ai du respect pour les bénévoles dont je suis, contrairement à vous.

Par **amar2**, le **26/03/2018 à 10:34**

Bonjour, AMATJURIS d'accord au moins c'est dit gentilement. Contrairement a morobar peut etre que vous avez du respect pour les bénévoles, mais pas pour les autres individus. Mon sujet n'est pas pour polémiquer.